

**PROGRAMME  
SPORT ET RELATIONS  
INTERNATIONALES**

# **LE SPORT À L'ARRÊT : L'ÉCONOMIE DU SPORT FACE AU CORONAVIRUS**

**Entretien avec Christophe LEPETIT /**  
Responsable des partenariats et des études économiques  
au Centre de Droit et d'Économie du Sport (CDES)

Réalisé par Estelle BRUN / Assistante de recherche à l'IRIS

MARS 2020

**OBSERVATOIRE GÉOSTRATÉGIQUE DU SPORT**



*L'Union Sport & Cycle (USC) et le Conseil social du mouvement sportif (CosMos) ont partagé, grâce à deux enquêtes distinctes menées à la mi-mars, les premiers résultats mesurant l'impact du coronavirus sur le sport dans les entreprises. Selon le CosMos, 45 % de leurs adhérents redoutent une perte comprise entre 10 et 30 % de leur chiffre d'affaires. L'USC affirme que 80 % des entreprises interrogées ont enregistré une baisse de chiffre d'affaires, lors de la première moitié du mois de mars, et craignent de fortes perturbations à venir.*

**IRIS : Est-il possible, à ce stade et en vue des nombreux événements sportifs déjà annulés ou reportés, de mesurer l'impact global et national du coronavirus sur l'économie sportive ?**

**CHRISTOPHE LEPETIT :** C'est extrêmement compliqué d'avoir une analyse globale de l'impact - forcément négatif - de l'épidémie sur la filière sportive. Les enquêtes du CoSMoS et de l'Union Sport & Cycle nous indiquent des éléments de conjoncture basés sur une part d'activité déjà perdue, donc des pertes, et une part de risque de pertes ou de manque à gagner des revenus non générés. Ces deux notions sont d'ailleurs très différentes, contrairement à ce qu'on lit ici ou là. L'ampleur dépendra de la date de reprise d'une activité normale. De nombreuses institutions, ou de nombreux cabinets d'étude s'essayaient pourtant à un tel chiffrage. KPMG a ainsi chiffré l'impact négatif entre 300 et 400 millions d'euros pour la L1, si jamais elle venait à ne pas reprendre... Ce qui n'a aujourd'hui rien de certain.

Ce que l'on sait aujourd'hui, c'est que globalement les assurances ont été peu souscrites et/ou couvrent mal les risques liés à cette épidémie et que, dès lors, l'impact du confinement, et donc du ralentissement de l'activité économique, dans la filière sportive va être très négatif. Il faudra attendre quelques mois pour en tirer le bilan définitif, en espérant que la casse ne soit pas trop importante. À ce sujet, espérons que le sport ne soit pas le grand oublié des politiques de soutien et de relance de l'économie française. Faisons confiance aux parties prenantes de la filière, comme CoSMoS et Union Sport & Cycle, notamment, mais d'autres acteurs également, chacun à leur niveau comme Sporsora, les institutions sportives, les cabinets de conseil, pour militer en ce sens et porter la voix du sport.

**IRIS : Quelles sont les prévisions existantes de l'impact du coronavirus sur l'économie sportive durant les mois qui suivent ?**

**CHRISTOPHE LEPETIT :** Très négatives en général, bien que différenciées selon les secteurs, les sports, etc. L'impact a certainement commencé à se faire ressentir avant même l'arrivée du virus en France, même si nous en avons assez peu entendu parler alors. Les fermetures d'usine en Chine, et plus largement en Asie, avaient certainement affecté l'approvisionnement des acteurs producteurs de biens sportifs, sans que ce soit visible.

Il y a ensuite eu la mise en place de huis clos, qui permettait certes aux compétitions sportives d'avancer, mais générait un manque à gagner conséquent, estimé à :

- 3 millions d'euros pour trois rencontres de TOP 14 – finalement non disputées – par l'ASM Clermont-Auvergne
- 550 000 euros par le RC Lens à l'occasion de sa rencontre à huis clos contre Orléans.
- 400 millions de dollars pour la suspension de deux semaines de la NBA

Depuis, c'est plutôt les conséquences de l'annulation de tout ou partie de certaines compétitions que l'on redoute. Nathalie Boy de la Tour a ainsi avancé le chiffre de 20 millions d'euros, tout pris en compte, d'impact négatif pour chaque rencontre de L1 non disputée. Je le disais plus haut, KPMG estime à 300, voire 400 millions d'euros, l'effet négatif pour la L1 si le championnat s'arrête (et à plus d'un milliard d'euros pour la Premier League...). Forbes vient par ailleurs de publier une étude sur l'annulation partielle des saisons des ligues professionnelles nord-américaines : le coût d'une annulation de deux mois serait de 2 milliards de dollars, dont 40 % pour la seule MLB.

Bref, on pourrait empiler beaucoup de chiffres, mais encore une fois, l'impact final se calculera dans quelques mois, quand on saura précisément si, quand et sous quelle forme (en totalité, partiellement ?) les compétitions sportives ont pu reprendre. Il faut surtout espérer que les clubs – qui sont rappelons-le majoritairement des TPE, voire des PME pour les plus gros d'entre eux – auront pu résister à cette crise. Et je n'oublie pas non plus toute la partie moins visible de l'iceberg, qui constitue pourtant un élément primordial du ciment social français : le sport de masse, qui va lui aussi souffrir fortement de cette

crise. Plus que jamais, il faut soutenir le sport et ses acteurs dont notre société aura profondément besoin quand on pourra se remettre à vivre normalement.

**IRIS : Depuis plusieurs années, certains économistes craignent un éclatement de la bulle financière sportive, notamment en ce qui concerne le foot business. Peut-on évaluer l'impact du coronavirus sur cette bulle spéculative ?**

**CHRISTOPHE LEPETIT :** Si je ne suis pas de ceux qui parlaient de bulle spéculative, force est de constater que cette crise peut faire craindre un risque systémique, si d'aventure les championnats ne pouvaient pas aller à leur terme, ou s'ils venaient à être partiellement amputés. Pourquoi ? Parce que cela se traduirait par une déflation brutale, et non anticipée, des revenus des clubs – alors même que jusqu'à présent, il s'agissait d'une économie en forte croissance – qui ne pourrait pas être répercutée immédiatement sur des charges plus ou moins fixes. Les contrats de joueurs sont souvent pluriannuels, notamment pour les joueurs les plus talentueux, qui sont aussi ceux qui coûtent le plus cher, mais aussi pour les plus prometteurs sportivement et économiquement. Outre la gestion des produits et des charges d'exploitation, un autre effet négatif, en particulier pour le football français, pourrait venir d'un ralentissement brutal du marché des transferts, les plus-values de cessions étant devenues l'un des piliers principaux - voire le principal - des modèles économiques de nos clubs. Si nos principaux clients, pays importateurs de talent sportif, subissent le même recul, ils réduiront eux aussi leurs achats, et ne permettront donc pas aux clubs français de combler une partie de leur perte d'exploitation.

**IRIS : La saison de NBA, l'Euro 2020, le Top 14, la Premier League... La liste des évènements sportifs suspendus, reportés ou annulés est longue. Y a-t-il des sports qui sont ou seront plus affectés que d'autres ? Pourquoi ?**

**CHRISTOPHE LEPETIT :** Aucun sport ne peut aujourd'hui se considérer à l'abri de cette crise sanitaire mondiale. Du sport professionnel hyper médiatisé (le football ou les super productions nord-américaines) au sport de masse le plus confidentiel, toute l'activité est, et sera, impactée par la crise du Covid-19, avec des conséquences potentiellement dramatiques pour certaines structures. Encore une fois, même un club comme le PSG avec

600 millions d'euros de budget reste une PME loin, très loin des mastodontes économiques du CAC-40. L'avantage du PSG, par rapport à d'autres clubs, est qu'il pourra compter sur une situation financière pré-crise saine avec d'importants fonds propres, et si besoin, le soutien d'un actionnaire de référence extrêmement solide. Ce n'est pas le cas d'autres clubs de football, mais également de rugby, de basket, de hand, de volley, dont la situation financière était plus précaire, ou qui reposent sur un actionnariat de moindre envergure... Ces derniers pouvant, qui plus est, être impactés dans leurs entreprises personnelles. Et c'est encore moins le cas du tissu associatif français, riche et dense, qui anime nos territoires et contribue à la vitalité de la filière sportive. Sans une partie de leurs ressources d'activité - les fins de saison étant souvent l'occasion d'organiser des événements sportifs ou non générateurs de bénéfices -, avec des subventions dont l'encaissement pourrait être décalé ou bien des partenaires qui pourraient désertir, c'est leur modèle économique qui pourrait s'effondrer, conduisant à des cessations d'activité et des licenciements. Il faut vraiment déclencher un vaste plan d'urgence pour soutenir puis relancer l'activité sportive.

**IRIS : Dans un entretien publié le 18 mars dans *L'Équipe*, la ministre chargée des Sports, Roxana Maracineanu, explique devoir tirer des leçons de la situation actuelle, pour mieux lutter contre la précarité des athlètes, notamment en les salariant au sein de leurs associations. Est-ce que le ministère des Sports a pris, ou va prendre, des mesures particulières pour aider ses fédérations et ses clubs, en plus des mesures générales prises par le gouvernement ? Si oui, lesquelles ?**

**CHRISTOPHE LEPETIT :** Je trouve tout d'abord que Roxana Maracineanu et ses équipes gèrent la crise de façon très positive, malgré les incertitudes majeures. Concernant les mesures, il faut souhaiter que les mesures économiques nationales incluent bien le sport et que certaines soient adaptées à la spécificité sportive. J'entends en effet Madame la ministre faire cette déclaration pour lutter contre la précarité des athlètes. C'est légitime et louable en soi. Le rapport commandé en son temps par Thierry Braillard à Jean-Pierre Karaquillo, fondateur du CDES, qui avait servi de base à la loi sur le statut des sportifs professionnels et de haut niveau, avait d'ailleurs souligné cette précarité.

Mais la déclaration de la ministre induit que ces associations sont en mesure de salarier leurs athlètes. Ce qui n'est pas toujours le cas, encore moins dans un contexte où leur modèle économique est fragilisé – au-delà de la crise du Covid-19, par la diminution des soutiens publics : réduction des subventions de fonctionnement des collectivités dont le budget est contraint, réduction drastique des contrats aidés par le gouvernement actuel - et par la concurrence du secteur privé marchand, qui capte souvent la clientèle la plus solvable, laissant les activités non rentables au tissu associatif. Cela fait de nombreuses années qu'on le dit, mais cela devient une nécessité : il faut réinventer le modèle économique des associations sportives, et en particulier des clubs sportifs, et il faut, bien entendu, inclure dans la réflexion le financement de la (très haute) performance qui doit mobiliser l'ensemble des acteurs.

**IRIS : Quelles sont les mesures actuellement préconisées par les spécialistes de l'économie du sport tel que le CDES ?**

**CHRISTOPHE LEPETIT :** Soutenir les acteurs sportifs dans la crise actuellement, en leur donnant les moyens d'assurer la continuité de leur activité, est une priorité. Cela passe notamment par le fait d'octroyer des facilités de trésorerie aux acteurs aujourd'hui : décalage du paiement de certaines charges sociales et fiscales, allongement de délais de paiement de fournisseurs, etc. Demain il s'agira aussi d'ajuster temporairement certains mécanismes de contrôle et de régulation, afin de tenir compte de la situation exceptionnelle rencontrée par les clubs. Je pense notamment aux contrôles des organes de contrôle de gestion ou du *fair-play* financier de l'UEFA. Ensuite, d'autres mesures, plutôt dans une optique de relance et de dynamisation, pourront être prises : l'allègement de la TVA sur certaines activités sportives, les mesures incitatives au développement du sport en entreprise, la poursuite de la réflexion sur l'organisation du sport en France. Je pense aussi que le déplafonnement – même temporaire – des taxes affectées au budget de l'Agence Nationale du sport devrait aussi être remis en débat, pour doter l'État de moyens supérieurs à ceux dont il dispose actuellement. Bref, il y a énormément de pistes et aucune ne doit être écartée.

**IRIS : L'annulation des Jeux olympiques de Tokyo vous semble-t-elle raisonnable ?**

**CHRISTOPHE LEPETIT :** Le maintien des Jeux de Tokyo 2020 était devenu hautement improbable à de multiples égards. D'une part, en raison d'une date de sortie de crise pour l'heure totalement impossible à déterminer. Quand on voit que l'Afrique commence juste à être touchée et que le continent américain est en début d'épidémie, il y a malheureusement fort à craindre que la crise s'étire encore plusieurs semaines. Cela aurait pu se traduire par des Jeux à huis clos ou une désertification du public et sérieusement écorner l'image de fête accolée aux Jeux. D'autre part, du fait des difficultés que cela engendrait pour les athlètes eux-mêmes notamment en matière d'entraînement. Et encore, on ne parle ici que de ceux qui étaient déjà qualifiés, la part des non-qualifiés restant importantes. Il devenait dès lors très compliqué de pouvoir organiser les Jeux dans de bonnes conditions sans risque de rupture de l'équité sportive entre les participants.

**IRIS :** De même que pour les entreprises d'autres secteurs, ce seront les plus petits qui seront les plus touchés. Au-delà de l'impact purement économique de l'arrêt des compétitions, l'arrêt des entraînements risque d'impacter négativement la carrière des athlètes et leurs performances. Sur le long terme, est-ce que l'impact du coronavirus permettra de restructurer l'économie sportive française pour, notamment, tenter de limiter la précarité de certains athlètes et petits clubs ?

**CHRISTOPHE LEPETIT :** Je pense sincèrement que cette crise doit nous servir de révélateur, de prise de conscience que notre organisation – pas uniquement sportive – est à revoir en profondeur. Il faut passer d'une société d'accumulation et de compétition à une société de partage et de coopération. Ce raisonnement est valable pour le sport. Il me semble qu'il faut arrêter la course permanente à la performance sportive, économique, financière, etc. Retrouver ce qui fait l'essence même du sport : le jeu, la coopération, le partage. Cela implique aussi de mieux considérer, mieux protéger et mieux accompagner les premiers acteurs du spectacle sportif : les athlètes eux-mêmes. En leur offrant les conditions de performer (sans chercher à surperformer...) et en ne les oubliant pas une fois leur carrière sportive achevée. Tout cela implique de « changer de logiciel » et de façon de penser. C'est peut-être un vœu pieux, mais si on ne le fait pas maintenant, sous la contrainte, j'ai peur qu'on ne le fasse jamais.

**IRIS : Pour l'instant, le Comité international olympique (CIO) ne s'est pas encore prononcé sur la date de report des Jeux de Tokyo. Est-il possible de conjecturer les conséquences économiques pour le Japon et pour le CIO dans les 2 derniers cas ?**

**CHRISTOPHE LEPETIT :** L'annulation des Jeux dans une économie japonaise déjà en crise ne sera évidemment pas une bonne nouvelle. Il ne faut toutefois pas leurrer les gens : les maintenir n'aurait pas non plus contribué à sauver l'économie du Japon de la crise. L'impact économique d'un évènement sportif, aussi important soit-il, reste limité quand on raisonne à un niveau macro-économique (pour rappel, l'impact de l'EURO 2016 était de 1,3 milliard d'euros, soit 0,05% du PIB de la France en 2016).

Concernant le CIO, la casse pourrait être limitée, car on se situe dans le cas d'un report et non d'une annulation. Il y a certainement des mécanismes d'assurance qui vont être mis en œuvre d'une part, et le CIO comme le TOCOG (le comité d'organisation des Jeux de Tokyo 2020) devraient « juste » subir un décalage de l'encaissement de certaines recettes. Une annulation pure et simple aurait eu des conséquences délicates pour l'ensemble du sport et du mouvement olympique, le CIO reversant 90% des bénéfices des Jeux dans le cadre des programmes de financement des Comités nationaux olympiques et de solidarité. Une annulation aurait ainsi été une très mauvaise nouvelle pour les nombreux programmes de solidarité qui sont financés partout sur la planète grâce aux bénéfices tirés des Jeux d'été. Ceux-ci permettent en effet de financer le sport de masse.

**IRIS : Même s'il est trop tôt pour pouvoir tirer des conclusions face au report des Jeux de Tokyo 2020, quelles seraient les conséquences pour Paris 2024 et Los Angeles 2028 ?**

**CHRISTOPHE LEPETIT :** Certains catastrophistes prédisent déjà l'annulation des Jeux de Paris. Il est beaucoup trop tôt pour envisager un tel cas de figure même s'il est vrai que le ralentissement actuel de notre économie impacte certainement la réalisation de certains chantiers et que les dépenses (publiques notamment) liées au plan de relance peuvent rouvrir des débats sur l'affectation d'argent public aux Jeux plutôt qu'à d'autres secteurs. Comme pour les autres sujets, donnons-nous quelques semaines ou quelques mois pour analyser précisément les conséquences de cette épidémie. Et n'oublions pas que, dans des périodes post-crise, les pays ont besoin de moment de rassemblements symboliques et

de montrer au monde qu'ils restent debout. À ce titre, les Jeux peuvent constituer à la fois une opportunité, tout en fédérant les énergies.

En revanche, il est évident que le report des Jeux de 2020 à 2021 va poser de nombreuses questions sur la continuité et/ou le lancement de nombreux programmes ou contrats de *sponsoring* : *quid* des contrats de performance signés entre les athlètes et des entreprises devant prendre fin après les Jeux en 2020 ? Les entreprises les poursuivront-elles ? À quel niveau ? *Quid* également des contrats de partenariats devant entrer en vigueur après les Jeux de Tokyo ; tel que celui du Coq sportif pour les tenues sportives et de représentation par exemple ? Autre sujet : Paris 2024 va se retrouver dans une situation assez inédite d'une olympiade de 3 ans seulement. Cela aura-t-il un impact sur les négociations avec les futurs partenaires, alors qu'on s'attendait à une forte montée en puissance post-Tokyo ? Bref, si le report était quasiment inéluctable, il soulève de nombreuses questions qui ne manqueront pas d'alimenter le débat dans les prochaines années. ■

**OBSERVATOIRE GÉOSTRATÉGIQUE DU SPORT**

## **LE SPORT À L'ARRÊT : L'ÉCONOMIE DU SPORT FACE AU CORONAVIRUS**

**Entretien avec Christophe LEPETIT / RESPONSABLE DES PARTENARIATS ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES AU CENTRE DE DROIT ET D'ÉCONOMIE DU SPORT (CDES).**

Réalisé par Estelle BRUN / Assistante de recherche à l'IRIS

MARS 2020

*Un observatoire du*

**PROGRAMME SPORT ET RELATIONS INTERNATIONALES**

Sous la direction de Carole GOMEZ, chercheuse à l'IRIS ([gomez@iris-france.org](mailto:gomez@iris-france.org))

© IRIS

Tous droits réservés

INSTITUT DE RELATIONS INTERNATIONALES ET STRATÉGIQUES

2 bis rue Mercoeur

75011 PARIS / France

T. + 33 (0) 1 53 27 60 60

[contact@iris-france.org](mailto:contact@iris-france.org)

@InstitutIRIS

[www.iris-france.org](http://www.iris-france.org)